

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÉLESTIN (QUÉBEC)

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal de la paroisse de Saint-Célestin, tenue le lundi, le 16 août 2021 à 20h à la salle des assemblées du Conseil municipal située au Presbytère de Saint-Célestin (51 0, rue Marquis, St-Célestin).

Sont présents : M. Michaël Bergeron, maire
MM. Jacques Morin, conseiller
Marco Boucher
Jean-Paul Chabot
Mathieu B. Filion
Jocelyn Proulx

Mme Gisèle Plourde, dir-gén

Absent : M. Daniel Vouligny, conseiller

IL Y A QUORUM

Après la pensée, l'assemblée est ouverte.

2021-08-82 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01 Pensée
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Ouverture des soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver 2021-2022
- 04 Lecture et adoption des minutes de la dernière assemblée
- 05 Lecture et adoption des comptes à payer
- 06 Affaires Nouvelles
 - A) Shack Rondeau
- 07 Étude de la correspondance
 - Demande CPTAQ - Ministère des transports
 - Services juridiques pour l'année 2022
 - Nomination à titre d'inspecteur-adjoint relativement au règlement de zonage # 2015-05 et au règlement administratif # 2015-08
 - Réfection Route 161 - Étude géotechnique
 - Réfection Route 161 - Plans et devis pour appel d'offres
 - Résolution carte de crédit pour la municipalité
 - Aide Financière Covid-19
- 08 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Mathieu B. Filion, appuyé par Monsieur Jean-Paul Chabot et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

2021-08-83 OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER 2021-2022

ATTENDU QUE la municipalité de la paroisse de St-Célestin a demandé des soumissions **sur invitation** pour l'exécution de travaux d'entretien des chemins d'hiver pour la saison d'hiver 2021-2022 soit pour une longueur approximative de 39.326 kilomètres;

ATTENDU QUE l'invitation a été envoyée aux Équipements Robert Lamothe inc. de St-Wenceslas et aux Entreprises M. Bourque inc. de St-Célestin;

ATTENDU QU'il a eu seulement un soumissionnaire soit les Entreprises M. Bourque inc. au montant de 99 925,29\$ taxes incluses ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur Marco Boucher, appuyé par Monsieur Jocelyn Proulx et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de la paroisse de St-Célestin accorde aux **ENTREPRISES M. BOURQUE inc.** de Saint-Célestin, le contrat relatif à l'entretien des chemins d'hiver pour l'année 2021-2022 aux conditions décrites au devis dûment signé le 16 août 2021 lequel fait partie intégrante du présent contrat, et que le maire Monsieur Michaël Bergeron et la directrice générale Gisèle Plourde soient autorisés à signer le contrat à intervenir.

ADOPTÉE

2021-08-84 LECTURE ET ADOPTION DES MINUTES DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Jocelyn Proulx, appuyé par Monsieur Marco Boucher et résolu à l'unanimité :

QUE les minutes de la dernière assemblée soient adoptées.

ADOPTÉE

2021-08-85 LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER.

Il est proposé par Monsieur Jacques Morin, appuyé par Monsieur Mathieu B. Filion et résolu à l'unanimité :

QUE les comptes suivants soient payés.

Je certifie qu'il y a des crédits suffisants pour payer ces comptes.

(S)

ADOPTÉE

NUMÉRO CHÈQUE	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
5354	TÉLÉBEC	TÉLÉPHONE	131.90
5355	HOULE ÉLECTRIQUE	INST INTERRUPTEUR CENTRE COM	3 124.45
5356	CAUCA	MODULE BASE MESSAGERIE	441.50
5357	MEDIAL CONSEIL SAINTÉ SÉCURITÉ INC.	MUTUELLE FQM-PRÉVENTION	243.27
5358	FONDS D'INFORM SUR LE TERRITOIRE	DROIT MUTATIONS	10.00
5359	HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	82.26
5360	LOGESCO INFORMATIQUE INC.	ACHAT ORDINATEUR-PORTABLE	4 621.51
5361	GARAGE CLÉMENT CROTEAU (1998)	INSPECTION CAMIONS INCENDIE	1 027.32
5362	GROUPE CLR	LOCATION TÉLÉPAGE	61.75
5363	GISELE PLOURDE	ACHAT BOITES RANGEMENT	52.29
5364	GROUPE RDL VICTORIAVILLE SENCRL	RAPPORT FINANCIER 2020	8 364.43
5365	LES ENTREPRISES M. BOURQUE INC.	NETTOYAGE FOSSÉS - PONCEAU	6 631.17
5366	GISELE PLOURDE	FOURNITURES DE BUREAU	337.87
		TIMBRES	7.33
5367	DÉMÉNAGEMENT CHAMPAGNE	DÉMÉNAGEMENT BUREAU MUNICIP	868.06
5368	DONALD BRIDEAU	MALETTE POUR ORDINATEUR	86.22
		ITCLOUD SOLUTIONS	36.79
5369	MINISTRE REVENU DU QUÉBEC	REMISE MOIS JUILLET	5 090.33
5370	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE MOIS JUILLET	2 175.58
5371	9253-4015 QUÉBEC INC.	FAUCHAGE DES FOSSÉS	13 365.84
5372	BOURQUE ÉLECTR CONTRÔLE INC.	CHEK VALVE CAMION INCENDIE	35.64
5373	DONALD BRIDEAU	CHEMISES SUSPENDUES	143.41
		FOURNITURES DE BUREAU	101.43
		CARTE D'AFFAIRES	34.48
		TAMPON ENCREUR MUNICIPAL	34.48
5374	CARRIERES P.C.M INC.	426.16 TONNES PIERRES	6 962.61
5375	CANADIEN NATIONAL	ENT. PASSAGES À NIVEAUX	1 184.00

5376	DUVAL SERVICES D'ARBRES INC.	ABATTAGE D'ARBRES	1 241.73
5377	ÉQUIPEMENTS ROBERT LAMOTHE	TRANSPORT PIERRES, NIVELEUSE	5 032.08
5378	FABRIQUE NOTRE-DAME L'ESPÉRANCE	LOCATION BUREAU MUNICIPAL	1 208.00
5379	FONDS D'INFORM SUR LE TERRITOIRE	DROIT MUTATIONS	15.00
5380	GROUPE YANCO INC.	ESSUIE-TOUT CASERNE	49.65
5381	MARTIN HOULE	CELLULAIRE DIRECTEUR POMPIERS	58.02
5382	MICHEL HOULE	DIÉSEL CAMION INCENDIE	133.01
5383	HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	84.99
5384	JEAN-MARC LECLERC	6 PERMIS X 30\$	180.00
		FRAIS CELLULAIRE	20.00
		115 KM X 0.50\$ FRAIS DÉPLACE	57.50
5385	LIGNCO	LIGNAGE DES RANGS	23 955.62
5386	OMNIVIGIL SOLUTIONS	SERVICE PORTABILITÉ	57.49
		TÉLÉPHONIE IP	67.15
5387	O.T.J. SAINT-CÉLESTIN	LOCATION SALLE BIBLIO	750.00
5388	GROUPE 132 INC.	TRAVAUX D'ASPHALTAGE	19 517.87
5389	PG SOLUTIONS INC.	MIGRATION DU SERVEUR	373.67
5390	GISELE PLOURDE	3 VOY CAISSE DESJARDINS	36.00
5391	RIGIDBNY	ORDURES & RECYCLAGES	3 747.92
5392	SOMAVRAC C. C. INC.	17000 LITRES CHLORURE CALCIUM	6 669.79
4025	JEAN-MARC LECLERC	SALAIRE 27 JUIN AU 03 JUILLET	530.40
4026	GISELE PLOURDE	SALAIRE 27 JUIN AU 03 JUILLET	789.50
4027	JEAN-MARC LECLERC	PAYE DE VACANCES	1 136.58
4028	GISELE PLOURDE	PAYE DE VACANCES	1 900.68
4029	JEAN-MARC LECLERC	SALAIRE 04 AU 10 JUILLET	530.40
4030	GISELE PLOURDE	SALAIRE 04 AU 10 JUILLET	789.50
4031	JEAN-MARC LECLERC	SALAIRE 11 AU 17 JUILLET	530.40
4032	GISELE PLOURDE	SALAIRE 11 AU 17 JUILLET	789.50
4033	JEAN-MARC LECLERC	SALAIRE 18 AU 24 JUILLET	530.40
4034	GISELE PLOURDE	SALAIRE 18 AU 24 JUILLET	789.50
4035	JEAN-MARC LECLERC	SALAIRE 25 AU 31 JUILLET	530.40
4036	GISELE PLOURDE	SALAIRE 25 AU 31 JUILLET	789.50
4037	JEAN-FRANÇOIS HOULE	SALAIRE POMPIER	96.26
4038	MARTIN HOULE	SALAIRE POMPIER	365.51
4039	MICHEL HOULE	SALAIRE POMPIER	233.34
4040	NICOLAS BERGERON	SALAIRE POMPIER	150.00
4041	FRÉDÉRIC TOUPIN	SALAIRE POMPIER	72.21
4042	DENIS POIRIER	SALAIRE POMPIER	142.71
4043	ALEXANDRE BONNEAU	SALAIRE POMPIER	204.22
4044	GUY VÉRONNEAU	SALAIRE POMPIER	66.63
4045	PHILIPPE GUÉVIN	SALAIRE POMPIER	220.76
4046	SYLVAIN JUTRAS	SALAIRE POMPIER	152.28
4047	SYLVAIN MONTPAS	SALAIRE POMPIER	231.80
4048	MATHIEU B. FILION	SALAIRE POMPIER	152.28
4049	ALEXANDRE BOURQUE	SALAIRE POMPIER	71.35
TOTAL :			130307.52

SHACK À RONDEAU

Le conseil municipal va analyser le dossier et donnera une réponse ultérieurement.

2021-08-86 VITESSE RUE NOËL

CONSIDÉRANT QUE la rue Noël ne possède pas de panneaux pour la limite de vitesse sur cette route;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de St-Célestin a reçu une plainte pour afficher la limite de vitesse sur la rue Noël;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur Mathieu B. Filion, appuyé par Monsieur Marco Boucher et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de St-Célestin demande à l'inspecteur municipal de procéder à l'installation de panneaux pour indiquer la limite de vitesse à 30 km/h sur la rue Noël à St-Célestin.

ADOPTÉE

2021-08-87 DEMANDE CPTAQ MINISTÈRE DES TRANSPORTS

CONSIDÉRANT QUE le pont P-05301, situé sur la Route 161 à St-Célestin, présente de nombreuses déficiences et doit faire l'objet d'une reconstruction;

CONSIDÉRANT QUE le MTQ doit acquérir 504 mètres carrés d'emprises pour la réalisation des travaux afin d'effectuer des travaux de stabilisation en rive de la Rivière Blanche;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur Jacques Morin, appuyé par Monsieur Jean-Paul Chabot et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de St-Célestin appuie la demande du MTQ pour la demande d'autorisation à la CPTAQ pour l'aliénation et l'utilisation non agricole de parcelles de terrain situées en bordure du pont P-05301 situé sur la Route 161.

ADOPTÉE

2021-08-88 SERVICES JURIDIQUES POUR L'ANNEE 2022

ATTENDU QUE le cabinet Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L. a présenté à la Municipalité de Saint-Célestin une offre de services professionnels pour l'année 2022;

ATTENDU que cette offre répond aux besoins de la Municipalité de Saint-Célestin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jocelyn Proulx, appuyé par Monsieur Marco Boucher et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Célestin accepte l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L., pour l'année 2022.

ADOPTÉE

2021-08-89 NOMINATION À TITRE D'INSPECTEUR-ADJOINT RELATIVEMENT AU REGLEMENT DE ZONAGE #2015-05 ET AU RÈGLEMENT ADMINISTRATIF #2015-08

CONSIDÉRANT l'adoption d'un plan de transition écologique à l'échelle de la MRC Nicolet-Yamaska ;

CONSIDÉRANT l'action d'engager des agents cours d'eau pour la période estivale afin de réaliser des visites chez les propriétaires riverains pour les informer de la réglementation et vérifier le respect de la bande riveraine ;

CONSIDÉRANT que le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) a offert ses services pour la réalisation de ce mandat à 20 000\$ par année à l'échelle de la MRC Nicolet-Yamaska;

CONSIDÉRANT que la MRC Nicolet-Yamaska a retenu les services du CRECQ pour la réalisation de ce mandat;

CONSIDÉRANT la concordance des règlements d'urbanisme au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC et l'intégration des exigences concernant la protection des rives, du littoral et des zones inondables ;

CONSIDÉRANT que l'application de ces règlements d'urbanisme est notamment confiée à un fonctionnaire désigné ou un fonctionnaire désigné adjoint ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Jean-Paul Chabot, appuyé par Monsieur Marco Boucher et unanimement résolu par ce conseil de désigner madame Marie Beaubien comme fonctionnaire (inspecteur) adjoint pour l'application des règlements no. Zonage 2015-05 et administratif 2015-08. Leurs pouvoirs et fonctions seront restreints et réservés aux actes suivants :

Visiter, examiner et inspecter toute propriété pour constater si les dispositions de la réglementation d'urbanisme sont observées ;

Émettre et signer des avis d'infraction (avis de courtoisie) au propriétaire foncier pour le non-respect d'une *bande riveraine* le long des cours d'eau ;
Émettre et signer des constats d'infraction au propriétaire foncier qui a été visité et informé pour le non-respect d'une bande riveraine le long des cours d'eau à l'été 2021 et qui est, pour une seconde année, toujours non conforme.

ADOPTÉE

2021-08-90 REFECTION ROUTE 161 – ETUDE GEOTECHNIQUE

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de la paroisse de St-Célestin a reçu une subvention dans le cadre du programme TECQ 2019-2023;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité à l'intention de faire la réfection du pavage de la route 161 sur une distance d'environ 2.2 kilomètres;

CONSIDÉRANT QU'UNE étude géotechnique est requise pour s'assurer de la durabilité des travaux dans le temps;

CONSIDÉRANT QUE la firme EXP a soumis une offre de service pour la réalisation de l'étude géotechnique;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur Marco Boucher, appuyé par Monsieur Mathieu B. Fillion et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de la paroisse de St-Célestin engage la firme EXP pour la réalisation de l'étude géotechnique au montant forfaitaire de 19 585\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

2021-08-91 REFECTION ROUTE 161 – PLANS ET DEVIS POUR APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de la paroisse de St-Célestin a reçu une subvention dans le cadre du programme TECQ 2019-2023;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité à l'intention de faire la réfection du pavage de la route 161 sur une distance d'environ 2.2 kilomètres;

CONSIDÉRANT QU'UN des plans, devis et surveillance sont requis pour la réalisation des travaux conforme aux normes;

CONSIDÉRANT QUE la firme EXP a soumis une offre de service pour la réalisation des plans, des devis et de la surveillance des travaux;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur Jocelyn Proulx, appuyé par Monsieur Jean-Paul Chabot et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de la paroisse de St-Célestin engage la firme EXP pour la réalisation des plans, des devis et de la surveillance du chantier

des travaux de la route 161 au montant forfaitaire de 20 720\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

2021-08-92 RÉSOLUTION CARTE DE CRÉDIT POUR LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE le directeur (trice) général (e) de la municipalité doit faire régulièrement des achats pour le compte de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le directeur du service incendie doit faire régulièrement des achats pour le compte du service des incendies

CONSIDÉRANT QUE la station d'essence a proximité de la caserne n'offre pas la possibilité d'ouvrir un compte;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur Jacques Morin, appuyé par Monsieur Marco Boucher et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil la municipalité de la paroisse de St-Célestin autorise la direction générale à faire l'acquisition d'une carte de crédit pour Donald Brideau et Martin Houle avec une limite de crédit maximal de 2 000\$ pour les achats pour le compte de la municipalité,

QUE le conseil la municipalité de la paroisse de St-Célestin autorise la direction générale à faire l'acquisition d'une carte de crédit de la compagnie Harnois avec une limite maximum de 600\$ pour l'approvisionnement des camions incendies en diesel et d'essence pour les petits outils du service incendie.

QUE Madame Gisèle Plourde et Monsieur Michaël Bergeron sont autorisés à signer les documents requis.

ADOPTÉE

AIDE FINANCIÈRE COVID-19

La municipalité a reçu une aide financière provenant du ministère des affaires municipales et de l'habitation au montant total de 36 107 \$ afin d'atténuer les impacts de la pandémie. Un montant d'environ 1 000 \$ a servi pour l'achat d'équipement de protection et de désinfection. Le reste de la subvention a été mis dans le fond général de la municipalité pour le l'aménagement des nouveaux locaux du bureau municipal (mobilier, téléphonie IP, équipements informatiques).

2021-08-93 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jocelyn Proulx, APPUYÉ par Monsieur Jean-Paul Chabot et résolu à l'unanimité :

QUE la session soit levée à 21 h 30.

ADOPTÉE

(S)

MICHAËL BERGERON, MAIRE

(S)

GISÈLE PLOURDE, DIRECTRICE GÉNÉRALE

Je, Michaël Bergeron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

(S)

Michaël Bergeron, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-après décrites, savoir :

Résolution : 2021-08-85 (Comptes à payer)

Et j'ai signée, ce 16 août 2021

(S)

Gisèle Plourde
Directrice-générale